

**DEC210073INC**

Décision modificative de la décision DEC202232INC portant nomination de Mme Andreea PASC aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7053 Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche UMR n° 7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) et nommant M. Philippe Gros, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** la décision DEC202232INC portant nomination de Mme Andreea PASC aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7053 Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) ;

**Vu** l'accord des cotutelles ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

À l'article 1 de la décision DEC202232INC susvisée, les termes relatifs à l'unité mixte de recherche UMR7053 Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) sont modifiés comme il suit :

Les termes

« Mme Andreea PASC, maîtresse de conférences à l'Université de Lorraine, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021. »

Sont remplacés par les termes

« Mme Andreea PASC, professeure des universités à l'Université de Lorraine, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021. »

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

